



Mise en œuvre de l'OAC : la route est encore longue et la pente toujours aussi forte

Retour sur le Comité technique d'administration centrale (CT-AC) du 22 novembre 2021

Depuis la réorganisation de l'administration centrale voilà maintenant près d'un an, les représentants du personnel ont milité pour des points d'étape réguliers et un suivi rigoureux au plus près de la réalité du travail des agents, de leurs attentes et revendications. Le CTAC du 22 novembre dernier était exclusivement consacré à un bilan intermédiaire de la mise en œuvre effective et pratique de l'organisation de l'administration centrale (OAC). Il répondait donc à une demande forte et constante des organisations syndicales.

OAC, UN BILAN TRES CONTROVERSE

Les débats ont rapidement fait apparaître de fortes divergences d'appréciation quant à la situation dans son ensemble et dans chacun des services et directions fortement remodelées ou nouvellement créés. Si pour l'administration le bilan est globalement positif, excepté quelques réglages à la marge, les retours de nos collègues témoignent d'un paysage beaucoup moins idyllique, souvent encore très instable et parfois même particulièrement anxiogène.

La suppression de 15 postes supplémentaires en 2022 va de ce point de vue contribuer à accroître la charge de travail des personnels déjà très forte.

DES PROJETS DE SERVICE AUX CONTRATS DE SERVICE, IL EST ENCORE TEMPS DE CHANGER DE METHODE

Certes, la crise sanitaire est passée par là et elle a largement contribué à brouiller les cartes portant durement atteinte aux collectifs, relations et conditions de travail. Mais cela n'explique pas tout. Il en va ainsi, notamment, des projets de service qu'on nous avait promis. Ceux qui existent, même s'ils ont le mérite d'exister, n'ont pas su éviter l'écueil de la verticalité hiérarchique. En matière de démarche participative et collaborative, nous sommes encore loin du compte. Pire, les directions métiers, dont les missions et les organigrammes ont là aussi beaucoup bougé, s'en sont pour l'instant carrément exonérées.

DEMARCHE PARTICIPATIVE ET COLLABORATIVE, PEUT BEAUCOUP MIEUX FAIRE

Partant de ce constat plutôt affligeant s'agissant des projets de service, la CGT a insisté pour que les modalités de gouvernance et les relations transversales entre les différentes entités administratives, dont l'essentiel reste à construire, fassent d'abord l'objet d'une transparence irréprochable, et d'une concertation permettant cette fois d'associer vraiment les personnels. Les fameux contrats de service présentés par l'administration comme la réponse « moderne » à la fluidité et à l'efficacité des échanges et collaborations entre services et directions ont manifestement pris pas mal de retard. Il n'est donc pas trop tard pour en discuter partout,

sereinement et sans tabou, avec les équipes et les agents concernés. C'est précisément ce que nous avons demandé.

PLUSIEURS POINTS DE VIGILANCE

L'année qui s'achève aura été très compliquée pour tout le monde et nous ne sommes pas encore sortis de la zone de turbulence et des remous provoqués par l'OAC, qui, comme nous l'avions souligné dès le début, n'avait absolument rien d'une réformatte. Les agents l'ont hélas largement éprouvé dans leurs conditions de travail depuis 11 mois.

Dans ce contexte difficile, tous les sujets méritent d'être examinés avec la plus grande vigilance. Nous avons néanmoins pointé plusieurs questions urgentes sur lesquelles nous avons demandé des réunions ad hoc, à savoir :

- la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI) de la DGPA ;
- la sous-direction des affaires européennes et internationales (SDAEI) du SG ;
- le périmètre, l'articulation et la lisibilité des missions et des relations entre la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) et les directions métiers. ;
- le dialogue social à la DGCA.

UN BAROMETRE ET UN AGENDA

La présidente du CTAC s'est montrée favorable à l'organisation de réunions ad hoc sur la DIRI et la SDAEI. Sur les relations et partenariats entre directions et services, elle n'en voit pas l'utilité mais, compte tenu de l'incidence de cette question sur le travail réel, nous allons insister.

Elle a d'autre part acté le principe d'un baromètre social de l'OAC permettant d'évaluer régulièrement les conditions de travail des personnels d'administration centrale.

Nous ne manquerons pas de lui rappeler ces engagements.

Il y a donc encore beaucoup de pain sur la planche. Les élu(e)s CGT le savent et s'y sont préparés en lien étroit avec les élu(e)s au CHSCT. Plus que jamais restons mobilisés et solidaires.

Paris, le 30 novembre 2021